

Les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art inscrits à l'UNESCO

La Chaux-de-Fonds, le 16 décembre 2020 – L'association intercantonale arcjurassien.ch se réjouit de l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO. La coordination et la pérennisation de ces savoir-faire ont d'ores et déjà commencé dans le cadre du projet ARC HORLOGER, porté par arcjurassien.ch et Grand Besançon Métropole et soutenu notamment par les cantons de Berne, Genève, Jura, Neuchâtel et Vaud.

Une reconnaissance attendue

Cette inscription, décidée le 16 décembre 2020 par le 15^{ème} Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, met en valeur une tradition vivante emblématique de l'Arc jurassien franco-suisse. La candidature portée par la Suisse en collaboration avec la France a été préparée avec un groupe de pilotage binational regroupant des artisans, des formateurs et des représentants de musées, sous la conduite côté suisse de l'Office fédéral de la culture. Des mesures de sauvegarde y ont été proposées, presque toutes transfrontalières. Elles concernent les domaines de la documentation, de la formation et de la transmission ainsi que de la sensibilisation et de la valorisation.

Un projet franco-suisse pour coordonner et concrétiser les premières mesures de sauvegarde

La mise en œuvre des premières mesures de sauvegarde a d'ores et déjà démarré, grâce au projet ARC HORLOGER piloté côté suisse par arcjurassien.ch et Grand Besançon Métropole côté français, en partenariat avec le Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds, l'Office fédéral de la culture, la Ville de Besançon/Musée du Temps et le PETR du Pays horloger. Ce projet fait actuellement l'objet d'une demande de financement auprès du programme Interreg V France-Suisse. Il permettra de mettre en valeur cette inscription et de pérenniser la coopération transfrontalière horlogère par la création d'une instance commune de coordination, ainsi que par le renforcement du dialogue entre les acteurs de la formation ou encore par la mise en ligne d'un portail d'orientation documentaire. Première manifestation de la dynamique patrimoniale mise en œuvre dans le cadre de la candidature, une exposition photographique conjointe du Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds et du musée du Temps de Besançon abordera les contours et les enjeux de cette inscription¹.

Les communautés d'acteurs suisses et françaises étroitement associées

Les horlogers et fabricants d'automates, les formateurs et étudiants, les musées et lieux de ressources et les collectivités suisses et françaises ont été étroitement associés à la préparation de la candidature UNESCO et seront invités à s'impliquer dans les différentes actions qui seront menées dans le cadre du projet ARC HORLOGER dès le début de l'année 2021.

¹ Informations supplémentaires et dates d'ouverture sur www.mih.ch et www.mdt.besancon.fr

Les savoir-faire en mécanique horlogère, en quelques mots

Les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art comprennent l'artisanat horloger situé le long de l'Arc jurassien de Genève à Schaffhouse, de Bienne à Besançon, mais aussi la fabrication d'automates et de boîtes à musique, caractéristique de la région de Sainte-Croix.

A la croisée des sciences, des arts et de la technique, ces savoir-faire conjuguent des compétences individuelles et collectives, théoriques et pratiques, dans le domaine de la mécanique et de la micromécanique. Dans cet espace franco-suisse, une grande diversité d'artisans, d'entreprises, d'écoles, de musées et d'associations valorisent et transmettent ces techniques manuelles à la fois traditionnelles et tournées vers l'innovation.

Si les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art ont en premier lieu une fonction économique, avec des exportations horlogères supérieures à 9 milliards en 2019 dans l'Arc jurassien suisse, ils ont aussi façonné l'architecture et l'urbanisme, ainsi que la réalité sociale quotidienne des régions concernées.

Cette reconnaissance des savoir-faire montre également la complémentarité et la continuité entre les patrimoines immatériels et matériels, avec le site du Patrimoine mondial de l'Urbanisme horloger de La Chaux-de-Fonds et du Locle, inscrit en 2009.

L'industrie horlogère de l'Arc jurassien en quelques chiffres

Selon une nouvelle étude de l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ), le secteur de l'industrie horlogère de l'Arc jurassien pèse 31 400 emplois, soit 20% des emplois industriels du territoire.

La majorité de ces emplois est concentrée dans des établissements situés du côté suisse de la frontière et dans les grandes agglomérations frontalières. De part et d'autre de la frontière, l'industrie horlogère est marquée par une forte densité de petites structures. En moyenne, les plus de 600 entreprises horlogères de l'Arc jurassien emploient en effet une cinquantaine de personnes.

[En savoir plus](#)

Pour plus d'informations :

arcjurassien.ch

Mme Mireille Gasser, Secrétaire générale

Rue de la Paix 13

2300 La Chaux-de-Fonds

+41 32 889 76 00 / +41 79 310 85 13

mireille.gasser@arcjurassien.ch

www.arcjurassien.ch

Porteurs du projet ARC HORLOGER :



Avec le soutien, côté suisse, des cantons de :



Kanton Bern
Canton de Berne



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

JURA CH
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

ne.ch

